

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18662 - 72ÈME ANNÉE

Après le premier débat télévisé de l'élection présidentielle

## Faire entendre la voix des Réunionnais



Pour le PCR, le vote n'est pas un chèque en blanc. Il se fait en fonction des réponses aux propositions répondant aux préoccupations des Réunionnais.

Face à l'ampleur de la crise à La Réunion, le Parti communiste réunionnais estime qu'il appartient avant tout aux candidats à la présidentielle de se positionner par rapport à des propositions faites à La Réunion. Cette ligne a été réaffirmée dimanche à l'occasion de la célébration du 71e anniversaire de l'abolition du statut colonial par le PCR.



Rassembler pour la responsabilité : le mot d'ordre du 9e Congrès du PCR le 5 février dernier à Sainte-Suzanne.

**H**ier soir, un premier débat télévisé a accueilli cinq candidats à l'élection présidentielle. Pendant plus de trois heures, les invités ont présenté des éléments de leurs programmes, et critiqué celui de leurs adversaires. Les éléments du débat ont concerné des sujets qui touchent la France. Fort logiquement, ces candidats disent vouloir répondre aux préoccupations d'un pays de plus de 60 millions d'habitants, englués depuis des années dans la crise économique.

À La Réunion, nombre de responsables politiques ont regardé ce débat. Et leurs réactions vont sans doute être de se déterminer par rapport à ce que les candidats ont dit. Cela fait d'ailleurs bien longtemps que certains n'ont pas attendu pour prendre position en faveur d'une personne.

### Trois fois plus de chômage qu'en France

Pourtant, la situation de La Réunion est bien différente de celle de la France. En effet, la France compte plus de 3 millions de chômeurs, ce qui correspond à moins de 10 % de la population en âge de travailler. Si elle était touchée par la même pénurie d'emploi que La Réunion, elle en

compterait près de 10 millions, et environ 30 millions de personnes en dessous du seuil de pauvreté. Dans ces conditions, les propositions des candidats seraient toutes autres. En effet, les mesures privées pour lutter contre un taux de chômage de moins de 10 % ne peuvent être les mêmes que celles qui doivent s'attaquer à une crise trois fois plus grave.

### Pour un nouveau cadre

C'est pourquoi le Parti communiste réunionnais a choisi une démarche différente en plaçant la situation des Réunionnais au cœur de ses revendications. Il a élaboré des propositions pour redresser la situation et a demandé aux candidats de se positionner par rapport à elles. C'est en fonction des réponses que le PCR déterminera quel est le candidat qu'il soutiendra.

La situation est tellement grave que le PCR demande de changer de cadre. Celui qui est actuellement en vigueur ne permet pas de donner les moyens de remettre en cause la structure qui est à l'origine d'une crise beaucoup plus grave qu'en France. Son maintien ne permettra que de corriger à la marge, ce qui laissera toujours la moitié de la population dans la pauvreté et les emplois précaires. C'est pourquoi le PCR demande la responsabilité pour

les Réunionnais, car il pense que les Réunionnais sont les mieux placés pour présenter un plan de développement et l'appliquer.

### L'exemple de nos aînés

Cette démarche a été réaffirmée le 19 mars dernier à Saint-Paul lors de la conférence du PCR célébrant le 71e anniversaire de l'abolition du statut colonial. C'est un appel pour que les Réunionnais se rassemblent afin d'obtenir le changement de cadre qui peut débloquer la situation. Il s'appuie sur un constat de plus en plus partagé sur l'impasse dans laquelle notre île s'enfonce.

Ce 19 mars 2017 a permis aussi de rappeler qu'il y a plus de 70 ans, des Réunionnais ont été capables de se rassembler pour obtenir le changement de cadre qui leur a permis d'obtenir finalement l'égalité. L'exemple des luttes de nos aînés rappelle qu'il est possible de relever ce défi.

**M.M.**

## Edito

# Mondialisation ultra-libérale : tout va bien pour les milliardaires

**L**e magazine Forbes a publié son classement annuel des milliardaires en dollars. Ils sont 2043, c'est un record. En un an, leur nombre a augmenté de 12 %, et leur patrimoine de 18 %. Ces 2043 personnes se partagent 7670 milliards de dollars. Les grands patrons de la nouvelle économie apparaissent en tête du classement toujours mené par Bill Gates. Les fondateurs de Facebook, Amazon et Google sont dans le top 20. Le président des États-Unis figure dans ce classement, à la 544e position, avec une fortune estimée à 3,5 milliards de dollars.

C'est aux États-Unis que le nombre de milliardaires est le plus important : 565. La Chine en compte 386, l'Allemagne 114 et l'Inde 101.

La France compte 39 milliardaires, qui ont ensemble une fortune de 245 milliards de dollars, une somme en hausse de 21 % sur une année. Le plus riche des Français a un patrimoine de 41,5 milliards de dollars, c'est presque l'équivalent du plan d'économies sur trois ans que le gouvernement a imposé en 2014. La moitié de ces milliardaires français ont hérité d'un pactole qu'ils n'ont même pas besoin de faire fructifier. L'héritage tient donc une place importante dans l'accès au club des plus riches.

Cette croissance du nombre de milliardaires et de leur fortune se déroule dans un contexte de crise économique. Cette dernière s'est accélérée depuis 2008. Une des conséquences est la montée de l'extrême droite partout en Europe. Ainsi en France, c'est une candidate d'un parti d'extrême droite qui arrive en tête des sondages du

premier tour de la présidentielle, et c'est ce même parti qui a recueilli le plus de suffrages aux élections européennes.

La crise de 2008 a été le prétexte au déclenchement de plans d'austérité qui ont entraîné la suppression de nombreux emplois et poussé dans la pauvreté des millions de personnes. Force est de constater que cette situation est très bénéfique pour les plus riches. Ceci démontre une fois de plus la véritable nature de la mondialisation ultra-libérale. Elle creuse les inégalités et permet aux nantis d'amasser une fortune encore plus importante et plus rapidement. En effet, qui peut se vanter de voir ses revenus augmenter de 18 % en un an mis à part les plus riches ?

Ce système décrit un monde qui n'a jamais été autant inégalitaire, et qui est soumis à la domination d'une infime minorité qui se bat pour perpétuer ses privilèges. La pauvreté et la montée de l'extrême droite ne sont pas là pour les gêner bien au contraire. Avec la mondialisation ultra-libérale, tout va bien pour les milliardaires.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany  
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;  
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29

E-mail : [redaction@temoignages.re](mailto:redaction@temoignages.re)

SITE web : [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23

E-mail Avis, Abonnement : [avis@temoignages.re](mailto:avis@temoignages.re)

E-mail Publicité : [publicite@temoignages.re](mailto:publicite@temoignages.re)

CPPAP : 0916Y92433

## Conférence du Parti communiste réunionnais sur le 71e anniversaire de l'abolition du statut colonial

# Julie Pontalba : « Pour un 19 mars célébré, férié et payé »

Ce 19 mars 2017, le PCR a organisé une conférence à Saint-Paul pour célébrer le 71e anniversaire de l'abolition du statut colonial à La Réunion. Deux interventions ont eu lieu. Première à prendre la parole, Julie Pontalba, membre du Comité pour un 19 mars célébré, est revenue sur les étapes qui ont amené à la promulgation, le 19 mars 1946, d'une loi mettant fin au régime colonial. Rappelant que dans toutes les anciennes colonies, la fin de ce régime est célébré, Julie Pontalba a souligné l'importance de faire du 19 mars un jour célébré, férié et payé et a proposé d'adresser aux candidats à la présidentielle un courrier leur demandant de prendre position sur cette question.

Chers camarades,

Si nous sommes réunis aujourd'hui, c'est pour apprendre un peu plus sur l'Histoire de notre pays, de notre peuple. Aujourd'hui cela fait 71 ans que la loi du 19 mars 1946, dit aussi loi de la départementalisation, a été votée à l'unanimité à l'assemblée constituante.

Au PCR, nous affirmons, que c'est une date aussi importante pour notre pays, que le 20 décembre 1848. Et c'est la raison pour laquelle, depuis plusieurs années déjà, nous militons pour que ce jour soit fêté, férié et payé. C'est un devoir de mémoire et en même temps une reconnaissance vis-à-vis de ce qui a été accompli par nos aînés.

Pour mieux faire comprendre ce que nous affirmons, il est peut-être important et nécessaire de remettre en tête quelques dates historiques pour La Réunion.

En 1663, elle commence réellement à être habitée. A l'époque, elle ne s'appelle pas encore La Réunion. Ce sont 2 Français et 10 Malgaches qui viennent y vivre.

L'île est régie sous statut de colonie et elle est rattachée au service du Roi de France, par l'intermédiaire de Compagnies. Tout est fait ou produit selon les besoins de La France. Et très vite le régime esclavagiste est mis en place, alors qu'il est interdit en France. Si on ne connaît pas la date précise du début du peuplement de l'île par l'esclavagisme, par contre nous savons que c'est l'homme d'État, Colbert, ministre de la France qui a écrit le Code Noir, qui réglemente la traite des Noirs dans les colonies. permettant aux Blancs de soumettre et de maltrai-

ter les Noirs.

Ce régime politique abominable perdure près de 2 siècles, jusqu'à son abolition en 1848.

C'est à partir de 1848 aussi que notre île prend définitivement le nom de "La Réunion".

A partir de 1848,...et jusqu'en 1946, près d'un siècle, La Réunion vit sous un régime colonial direct.

Là encore tout est produit pour les besoins d'une métropole : La France.

Les conditions de vie sont très difficiles malgré tout : le taux de mortalité infantile très élevé, une espérance de vie d'une quarantaine d'années, très peu de médecins et d'écoles, quasiment pas de route, d'électricité, et d'eau courante. L'île manquait de tout. D'ailleurs on entend parfois nos aînés dire que « à l'époque l'argent navé mais navé point rien pour acheter, aujourd'hui na toute mais na point d'argent ». Le respect des cultes n'existe pas non plus. Ce régime dure jusqu'en 1946.

### **Le choix : sortir de la colonisation**

En 1945 c'est la fin de la 2e guerre mondiale, la guerre 39-45. Le monde est bouleversé et doit trouver un nouvel équilibre. A La Réunion la situation est désastreuse, l'île est marquée par la misère et le rationnement durant la guerre. Il y a encore des personnes qui parlent de la souffrance de cette époque. C'est dans ces conditions, de grande pauvreté et de dénuement,

que Raymond Vergès et Léon de Lépervanche, se présentent aux élections législatives d'octobre 1945, sous l'étiquette du CRADS. Ils militent pour la fin de la colonisation d'une part, et pour l'intégration dans la République Française, d'autre part, pour pouvoir bénéficier de l'égalité des salaires, et du régime de protection sociale en vigueur en France. Face à eux, l'autre camp souhaite rester sous le régime colonial.

Le 21 octobre 1945 la population vote en majorité, pour les 2 candidats du CRADS. Donc, ce jour-là, et pour la 1ère fois, les Réunionnais ont choisi leur voie, et leur choix a conditionné notre destin, aujourd'hui encore, 71 ans après. C'est dire l'importance de leur choix !

Arrivés, en France, les 2 Députés Réunionnais portent les mêmes revendications que les députés martiniquais, guadeloupéens, et guyanais. Ils déposent ensemble, la même proposition de loi, et, Le 19 mars 1946 une loi est votée, à l'unanimité de l'Assemblée Constituante, érigeant les « 4 vieilles », comme on les appelait à l'époque, en départements français. Il y est clairement stipulé que toutes les lois appliquées en France le seront dans ces nouveaux départements.

Les Réunionnais y devaient donc, normalement, bénéficier des mêmes droits que n'importe quel autre citoyen français.

Nous savons que malheureusement dans la réalité, il n'y aura pas tout de suite les mêmes droits qu'en France, d'ailleurs aujourd'hui encore nous entendons parler "d'égalité réelle" comme un aveu officiel

de l'échec de l'application de la loi de mars 46. 70 ans après.

Cependant il y eut quelques avancées immédiates quand même :

Le régime de la Sécurité Sociale en 1947

L'allocation aux vieux travailleurs en 1948

la dynamisation de la condition des fonctionnaires.

Et puis d'autres avancées arrachées par la lutte.

En 1959, le PCR est créé. La ligne du parti est d'une part de faire appliquer la loi puisqu'elle a été voulue et votée, et d'autre part de sortir du statut de ce département.

Des années de luttes se sont donc engagées dans un contexte très difficile.

Enfin, en 1986, le pouvoir n'a pas réussi, cette fois-ci, à empêcher Paul Vergès et Elie Hoarau, d'être élus députés. En 1987, ils démissionnent de leur mandat pour protester contre une loi votée par le Parlement remettant en cause la loi du 19 mars. Ils réclament le respect de la dignité des Réunionnais et que l'égalité sociale prévue par la loi depuis 40 ans soit enfin appliquée. Ce fut chose faite peu après. L'égalité sociale ce sont des centaines de millions d'euros chaque année pour les Réunionnais.

## Quel bilan ?

Donc, au bout de 71 ans, que dire ? Nous constatons des avancées, c'est indéniable. Nos aînés demandaient surtout de meilleures conditions de vie pour tout le monde, une meilleure espérance de vie pour les enfants et les adultes, la protection sociale, des écoles, des routes praticables, l'alimentation des maisons en eau et en électricité, l'abolition de la famine et la sous-nutrition. Tout ça, OUI, les Réunionnais l'ont obtenu. OUI au regard de là d'où nous sortons, nos conditions sont meilleures. Et il faut être capable de

reconnaître cette part là. Nous ne sommes plus dans la situation coloniale directe.

Mais il faut aussi reconnaître, que fondamentalement, les inégalités et les injustices sont aggravées. Selon les termes du rapport de l'INSEE de août 2013, La Réunion est un département "hors norme", en terme de chômage et de pauvreté. Il faut donc reconnaître la loi à sa juste valeur mais pouvoir constater qu'il est nécessaire de la dépasser.

## Aussi important que le 20 décembre

Du 19 mars, nous voulons retenir la rupture historique par rapport au régime politique d'avant, la colonisation. C'est exactement comme quand nous fêtons le 20 décembre, c'est bien l'abolition de l'esclavage que nous célébrons, pas la continuation du régime colonial, sous d'autres formes. D'ailleurs dans tous les pays du monde, la fin de la colonisation est fêlée et célébrée, et c'est ça que nous réclamons, ni plus ni moins.

Nous pensons que cette date est aussi importante que le 20 décembre et c'est pour ça que nous militons pour que le 19 mars soit un jour férié et fêté parce que sans cela, cette partie importante de notre histoire sera oubliée. Aujourd'hui elle est quasiment inconnue. Si comme pour le 20 décembre, nous ne fêtons ce jour-là, nos enfants ne connaîtrons jamais le rôle des aînés, jamais tout ce que nous devons à ses personnes, et la fierté que nous pouvons avoir d'être Réunionnais.

La bataille peut être longue. Par exemple le 20 décembre 1848 a été reconnu seulement en 1983, près de 150 ans après l'évènement ! Nous espérons que pour le 19 mars, cela va aller plus vite. Mais il faut prendre part à la bataille.

## Les actions menées

Je voudrais vous dire que le Parti communiste prend toute sa part dans la lutte, pour cette reconnaissance de notre histoire et l'affirmation de notre identité. L'année dernière pour les 70 ans du 19 mars, le PCR s'est rassemblé à Sainte Suzanne et a sorti une brochure très complète de la situation. C'était en mars mais un mois avant, en février 2016, déjà Paul Vergès avait déposé en tant que sénateur, une proposition de loi pour réclamer le 19 mars célébré. En 2013, par exemple, c'est à Saint-Denis que le parti a tenu sa conférence devant plus d'une centaine d'invités.

Depuis 2009, il y a aussi un "Comité pour le 19 mars célébré" qui a été créé. Et ce comité a fait plusieurs conférences dans toute l'île, pour expliquer cette date et son importance. Mais le groupe demande à être étoffé et agrandi. Aussi je profite de l'occasion pour lancer un appel à toutes les personnes qui souhaiteraient apporter leur aide et de se faire connaître pour rejoindre le Comité ! Ensemble nous seront certainement plus efficace.

## Interpeller les candidats

Et enfin, pour marquer notre conférence d'aujourd'hui et puisque nous sommes dans un contexte d'élection présidentielle, je voudrais vous proposer d'adresser collectivement un courrier pour les candidats à la présidentielle.

Mesdames, messieurs, chers camarades, je vous remercie pour votre attention, pour votre coopération, et votre engagement dans cette bataille. Je laisse la place à Maurice Gironcel, qui va vous parler de l'ère de la Responsabilité, après l'ère de l'Égalité.

## In kozman pou la rout

« Si ou i marsh tête an l'èr, ou lé riskab pa oir la taye. »

Mi sort tir sa dann in shanté bann z'etidyan rényoné Paris dann tan bann z'ané soisant, par la. Si mi tronp pa moin la antann in shantèr banna té i apèl Kaniki, akonpagné avèk son gitar, apré shant sa dann in voiyaz li la fé dann l'androi moin téi fé mon zétid. Dizon sa sé in vérité vré, pars si ou i port pa atansyon sak ou i fé, lé sir ou i sava tonm dann l'annuiman. Sa lé vré sirtou koméla, pars la vi lé fine vni in pé konpliké. Dann tan lontan la vi té pli sinp kant mèm é si tazantan lété riské, koméla sé près toultan. Sa sé osi in l'invitasyon pou pran prékosyon konmsa ou i gingn évit, kant mèm pa tout, mé kant mèm in pé bann kanikrosh i pé ariv aou dann out parkour d'vi. Alé ! Mi lèss azot réfléshi la dsi é pi ni artrouv pli d'van sipétadyé.

# Oté

## Si fransé téi dovien in patoi, é kréol in lang. In bonpé z'afèr I shanzré, zot I pans pa ?

*Mi koné pa si zot i souvien zistoir nou téi rakont dann tan nou lété marmaye. Ala lo zistoir in boug i rakont : moin nana kat zanfan, na troi lo nom i komans par « a » : Arnèst, Arné, épi Arnète. Nana arienk so kite ta bouète « Ogis », lo nom i komans par « o ». Zot i koné, sa in késtyonn l'ortograf, arienk sa. Pars kosa k'i shanj. Si lo nom « Ogis », olèrk komans par « A » téi komans par « o » kosa nora shanzé pou li é pou l'antouraj ? Li n'arté pli vilin, pli pti, pli gro ; son né n' arté pli gro, avèk bann pik pik dosi. Mi oi pa kosa nora shanjé !*

*Si nana « Ogis », nana galman mang « ogis ». Alor si lo nom lo mang, olèrk komans par A té i komans par O kosa nora shanzé ? N'arté moin dou, mon zoli, moin bon a manjé ? Mi pans pa. Sof pou désèrtin i done tout kalité bann n'afèr an fransé é tout défo bann n'afèr an kréol. Kosa zot i souflète dann mon zorèy la ? Sak mi di la pa vré ? Poitan i di pa roz do Frans, tomat do Frans, fig do frans, bibas do Frans ? I di pa sa ? A, pardon éskiz, moin té i kroï lété konmsa. Dopï kan lé pi konmsa ? Mésyé Didier la fé konm in loi pou sa ? Promyé nouvèl pou moin.*

*Zot i voudré dir amoin : koméla, in pti tomat la bil sé in tomat de Frans ? In pti fig miyone, i apèlré banane de Frans ? In pti gouyav sré in gouyav de Frans ? M'a dir azot, moin pèrsonèl, moin lé dakor. I fo solman mi abityé mé mi pans nana d'ot késtyon pli trakasan : kréol sé touzour in parlé, sansa in patoi, osinonsa li sé in lang astèr selon lo dékré mésyé Didier Robert moin la anparl talèr la. Donk, an rotour la lang bann fransé sré in patoi, in parlé, é sé pi in lang ?*

*Romark, final de kont i shanzré pa gran shoz é la somènn la francophonie, sré touzour la somenn la francophonie, pétète la somenn lo patoifoni é la somenn kréol sré touzour la somenn kréol, pétèt la somenn la lang dé kréoli. Sof ké pou lo fransé rant dan l'ékol i fodré mésyé Marimoutou i prann in désizyon, é i domann bann paran si zot lé dakor pou in n'afèr konmsa, si bann zélèv lé dakor, si tout lo voisinaz lé dakor konm té i fé pou lo kréol. Majine in kou si inn dan la bann i vé pa. Pli pir k'sa si lo rasis kont lo fransé i lèy in kou é si in pé partou zot li liré : « Lé défandi koz fransé épi krash a tèr ! ». In bonpé z'afèr i shanzré ! Zot i pans pa ?*

*Zis pou fars in pé.*

Justin